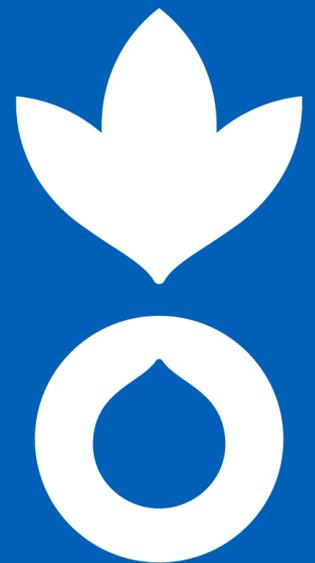


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Soudure pastorale prolongée avec insuffisance des ressources pastorales
- Concentration moyenne du bétail
- Hausse des prix des céréales
- Détérioration des termes de l'échange pour les éleveurs
- Vol de bétail persistant dans les zones de forte concentration



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso. Il est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), et le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA).

Ce bulletin entre dans le cadre du projet transfrontalier d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire YERETALI, entre la République de Burkina Faso et la République de Côte d'Ivoire, financé par l'Agence Française pour le Développement (AFD). La vocation de ce projet est d'appuyer les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) nationaux dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

Notre démarche méthodologique combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles du RBM, et de RECOPA sous la supervision de ACF, ainsi que l'exploitation de données satellitaires accessibles sur le site www.geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent au total 51 sites sentinelles répartis sur 18 provinces des 7 régions couvertes. Les données sont collectées à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par RBM et sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet Rangeland and Pasture Productivity (RAPP), une initiative du Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring (GEOGLAM).
Les informations, issues des observations du capteur satellitaire MODIS, détaillent la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétiquement active) et sèche (photosynthétiquement non-active). Elles sont accessibles en temps réel sur le site de GEOGLAM, avec une mise à jour mensuelle depuis 2001 et une résolution de 500m.
- Le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne.
Fruit de recherches financées par divers programmes de développement technique de la Commission Européenne, ce produit s'appuie sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne (ESA).

TABLE DES MATIÈRES

Faits SAILLANTS	1
Contexte	4
Conditions générales d'élevage.....	4
Concentrations et mouvements	4
État des pâturages	5
Ressources en eau et sources principales d'abreuvement.....	7
Feux de brousse.....	9
Vols de bétail, conflits et insécurité	10
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	12
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail .	15
Situation des marchés	18
Marchés à bétail et des produits agricoles	18
Termes de l'échange.....	21
Conclusion.....	22
Perspectives et recommandations	23
Informations et contacts	23
Partenariats.....	23
Financements	23

CONTEXTE

La période d'avril à mai 2025 correspond à la soudure pastorale. Elle se caractérise par une dégradation habituelle des ressources fourragères et hydriques, avec une disponibilité généralement moyenne à faible dans de nombreuses zones de suivi des conditions pastorales.

Bien que des premières pluies de la saison hivernale aient pu apporter un répit temporaire et quelques ressources en eau de surface dans le grand Ouest, cette amélioration reste inégale et insuffisante face aux besoins des éleveurs et éleveuses, notamment dans les zones d'accueil historiques, accentuant la pression sur ces pâturages déjà limités.

Cette situation environnementale précaire est aggravée par une conjoncture économique délicate. Au cours de cette période, les éleveurs ont donc bénéficié de l'appui de l'État burkinabé visant à stabiliser les prix des céréales. Le marché global reste malgré tout marqué par une hausse générale des prix des denrées et du bétail. Les termes de l'échange demeurent donc défavorables aux éleveurs.

CONDITIONS GENERALES D'ELEVAGE

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La figure 1 indique les mouvements des troupeaux au niveau des zones suivies couvrant la période d'avril – mai 2025. Cette carte met en évidence des zones de concentrations animales de moyennes à fortes dans la majorité des sites d'observation.

De fortes concentrations de bétail a été enregistré dans le Grand Ouest qui constitue, aujourd'hui, la principale zone d'accueil à l'intérieur du pays. Cela concerne les communes de Djigouera, Kourouma, Samorogouan, Satiri (région des Hauts-Bassins), Loumana, Oueleni, Niangoloko, Tiéfora, Sidéradougou, Mangodara et Banfora (région des Cascades), Guiaro (région du Centre Sud), Kpuere (région du Sud-Ouest) et Gorom Gorom (région du Sahel). Pour ce qui est des autres zones, les concentrations animales sont moyennes, exceptées quelques communes urbaines où les concentrations sont faibles voire très faibles : Peni (Hauts-Bassins), Moussodougou (Hauts-Bassins), Douna (Cascades), Gaoua (Sud-Ouest), Zorgho et Bousé (Plateau Central).

Pour ce qui concerne les mouvements de cheptel, plusieurs facteurs peuvent expliquer les départs précoces ou forcés de zones traditionnellement pérennes. Parmi ces facteurs, la raréfaction des ressources, caractéristique d'une fin de soudure, est envisagée pour comprendre les départs observés dans le Sahel (Gorom, Dori), le Nord, le Centre-Nord et l'Est (Tapoa).

À l'inverse, des mouvements d'arrivée massive sont visibles dans le grand Ouest (Hauts-Bassins, Cascades, Sud-Ouest), confirmant le statut de « zone d'accueil » et expliquant les fortes concentrations de bétail analysées ci-dessus dans ces régions.

Le grand Ouest (Hauts-Bassins, Cascades, Sud-Ouest, près de la frontière ivoirienne) apparaît donc clairement comme une zone d'accueil majeure pour le bétail, avec de nombreuses arrivées massives et de très fortes/fortes concentrations. Cela suggère qu'elle est perçue comme une zone relativement plus sûre ou plus riche en ressources, bien que cela puisse entraîner une surpression au niveau local.

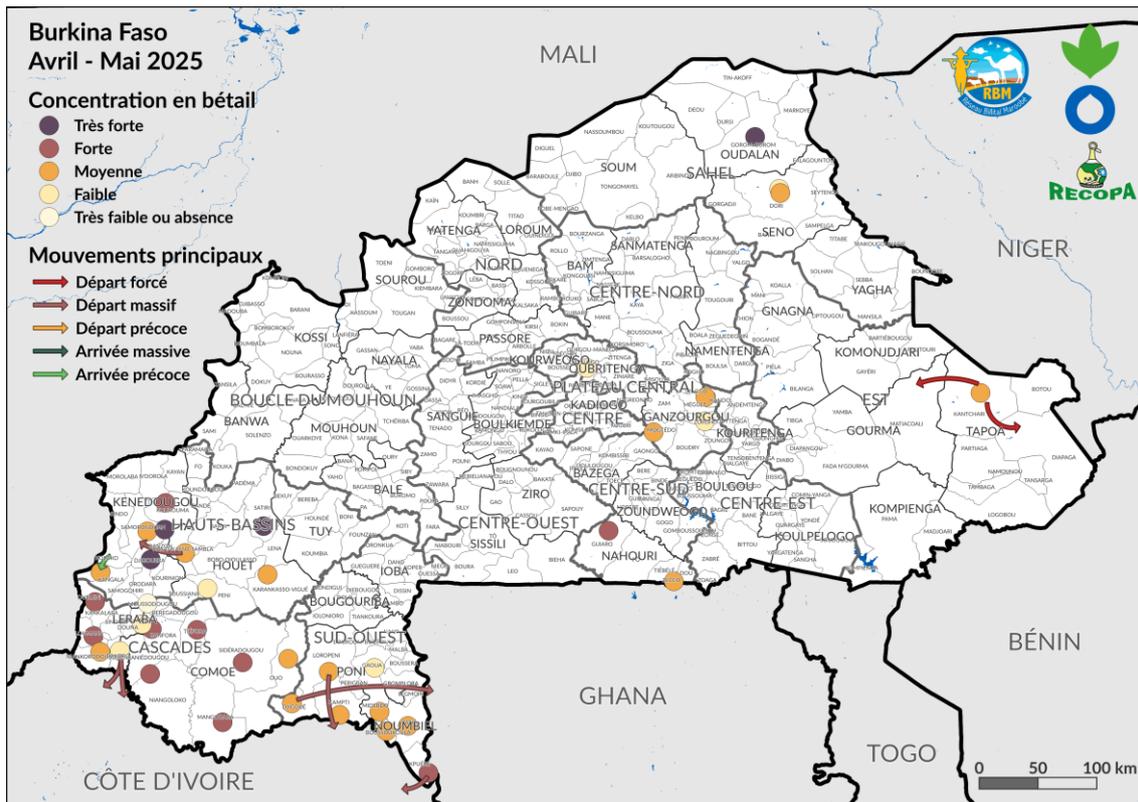


Figure 1 – Mouvements et concentration en bétail rapportés d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

ÉTAT DES PATURAGES

La Figure 2 illustre la situation de la disponibilité fourragère telle que rapportée par les relais sur l'ensemble des sites de suivi pour la période d'avril à mai 2025.

La carte se caractérise par une prédominance de conditions convenables (suffisantes à très suffisantes) dans la partie sud-ouest du pays, à la frontière malienne et ghanéenne, en particulier dans les communes de Kourouma, Samorogouan (Hauts-Bassins), Oueleni, Kankalaba, Loumana, Niankorodougou, Diakoro et Niangoloko (Cascades), Kpuere et Batie (Sud-Ouest) et Guiaro (Centre-Sud). Les départements de Oudalan, Seno et Tapoa semblent en revanche subir des conditions défavorables avec des ressources insuffisantes. Plus précisément, ces zones sont préoccupantes car elles combinent souvent une forte concentration de bétail et une disponibilité fourragère limitée (en particulier pour le Oudalan). Cela peut potentiellement impacter la santé du bétail ou créer des tensions sociales liés à l'accès aux ressources.

Les communes de Samorogouan et Djigouéra (Hauts-Bassins) font état de très bonnes conditions. Cela confirme leur statut de « zone d'accueil » et de refuge, comme analysé précédemment pour les mouvements de bétail. Néanmoins, la concentration du bétail dans des zones encore pourvues de fourrages peut rapidement inverser la tendance et exercer une surpression sur ces ressources limitées avant les pluies.

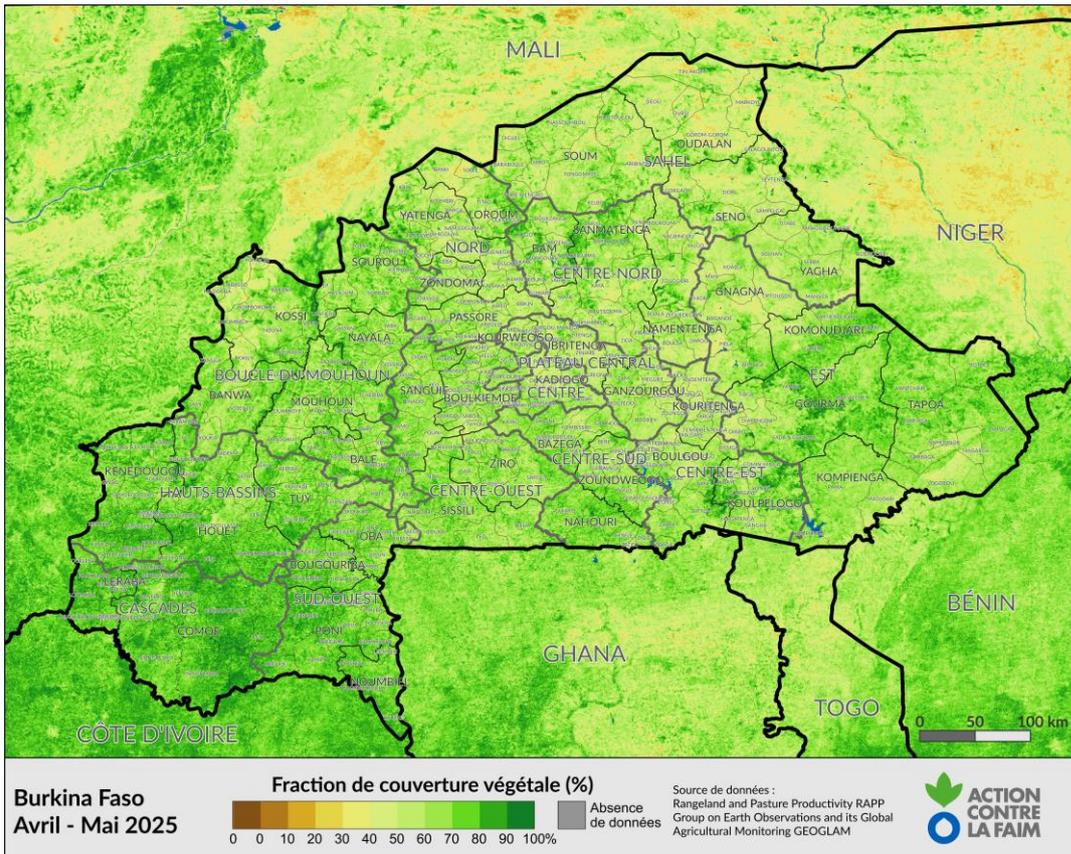


Figure 2 – Fraction de couverture végétale observée de d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

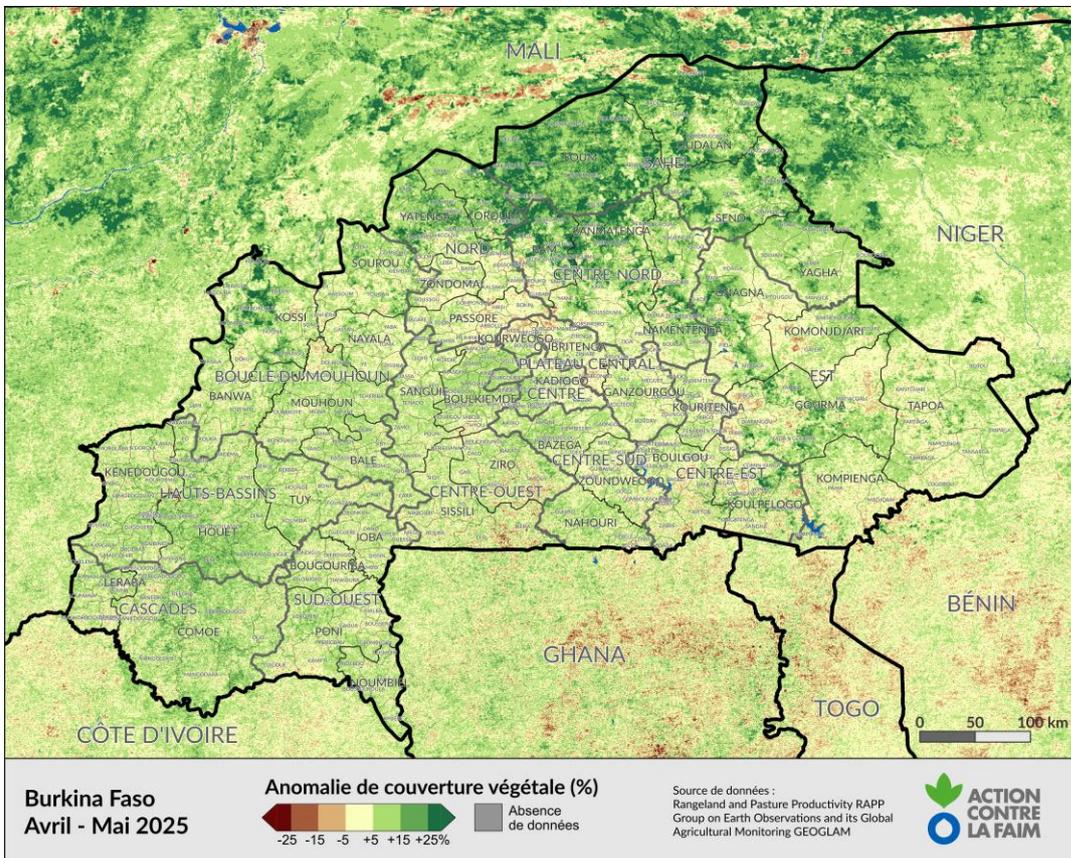


Figure 3 – Anomalie normalisée de production de biomasse de d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

La figure 4 présente, elle, les anomalies normalisées de la production de biomasse courant la période d'avril à mai 2025. Elle fait état d'une situation contrastée entre le nord et le sud.

Le nord du pays bénéficie d'anomalie positive (+5 à +25 par endroit). En revanche, au centre et au sud, la carte présente des poches d'anomalies de +5 à des taux négatifs, particulièrement pour la région Centre Ouest, Plateau Central et Gourma qui peuvent atteindre des taux à -15%.

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

La figure 5 présente l'anomalie de la présence d'eau de surface pour la période d'avril-mai 2025.

Une anomalie négative est constatée sur une grande partie du territoire national. Cependant, une anomalie positive est observée spécifiquement dans les provinces du Séno et de l'Oudalan (Sahel), ainsi que celles de Kompienga et Tapoa (Est). L'état des ressources en eau est une composante essentielle du suivi des conditions et du contexte pastoral.

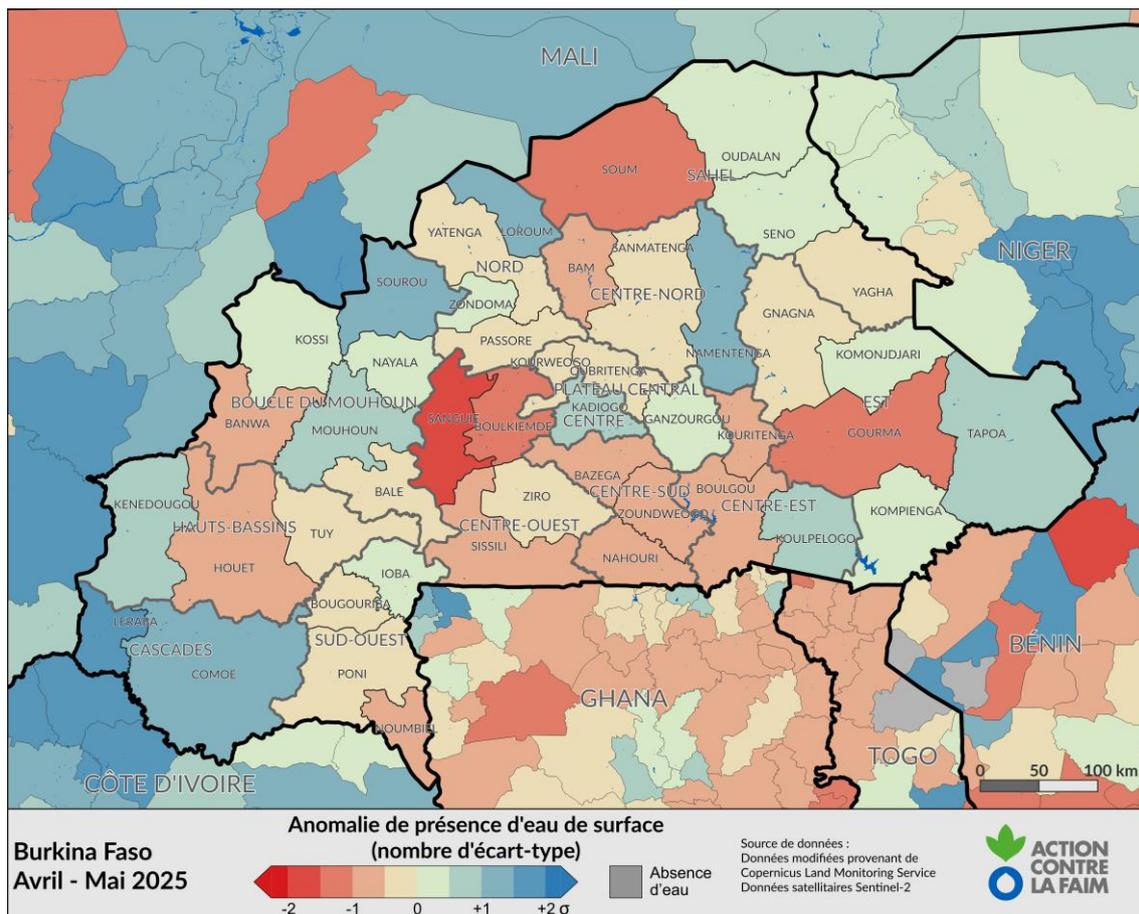


Figure 4 – Anomalie de présence d'eau de surface d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

Les figures 6 et 7 détaillent respectivement la disponibilité des ressources en eau et les principales sources d'abreuvement utilisées par le bétail.

Durant la période d'avril à mai 2025, la disponibilité des ressources en eau sur les sites suivis par le réseau couvert par les sentinelles pastorales reste globalement faible à moyenne. La figure 6 révèle une disponibilité en eau globalement faible à moyenne pour la majorité des sites suivis. Les zones du Sud-Ouest, des Cascades et des Hauts-Bassins, ainsi que quelques localités du Centre-Sud contiennent les 12 communes où l'eau est jugée suffisante, à savoir Niangoloko, Dakoro, Niankorodougou, Loumana et Oueleni (Cascades), Kourouma, Djigouera et Samoroghan (Hauts-Bassins), Kpuere et Batie (Sud-Ouest), et Guiaro (Centre Sud). Une tension hydrique demeure dans la majorité des zones pastorales, notamment dans les régions du Nord, du Sahel et de l'Est, où les points d'eau naturels et les infrastructures hydrauliques sont sollicités au maximum.

La figure 7, quant à elle, met en lumière les pratiques d'abreuvement, montrant que durant avril - mai 2025, les rivières et barrages constituaient les sources majoritaires (environ 19 sites). Une augmentation du recours aux forages et aux puits (respectivement 8 et 7 sites) est remontée, justifiée par un épuisement des ressources de surface. Cette évolution est caractéristique de la période de transition vers la saison des pluies, où mares et cours d'eau non pérennes s'assèchent. Pour les communautés pastorales sahéliennes, cette situation se traduit par un temps d'abreuvement plus long et un effort accru pour accéder à l'eau. Ces deux facteurs peuvent affecter la santé animale et la productivité pastorale.

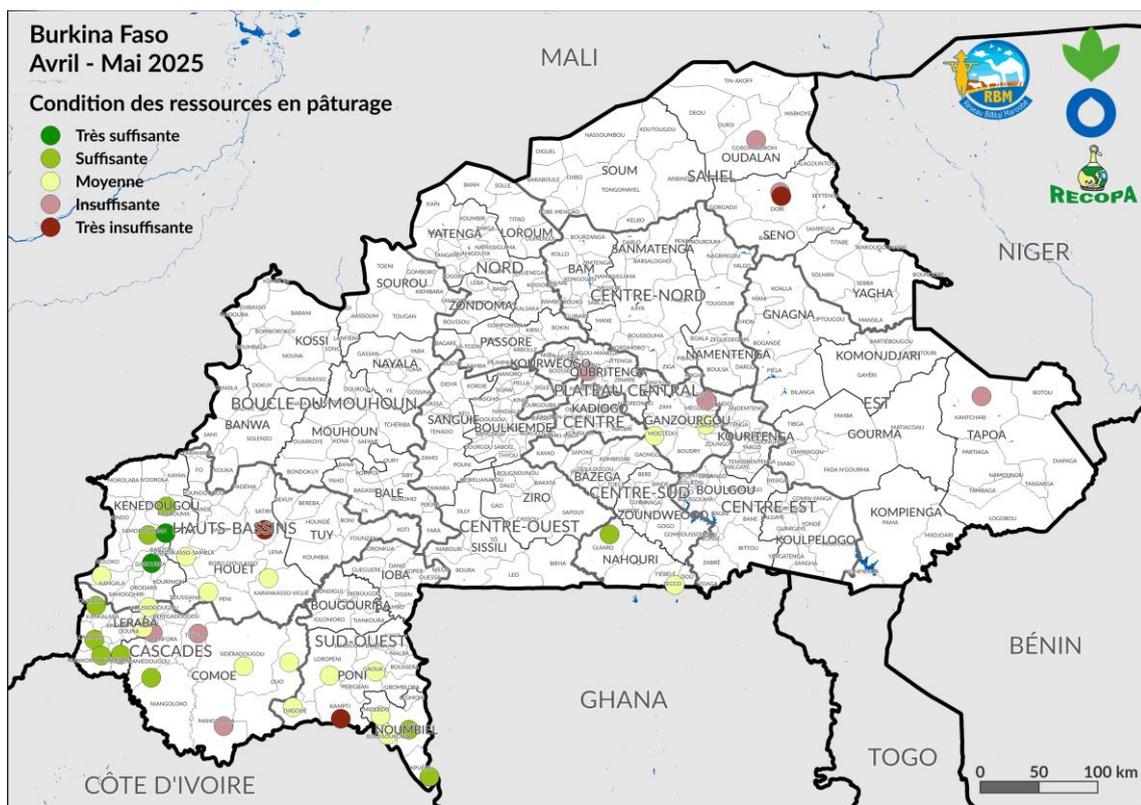


Figure 5 - Condition des ressources en eau d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

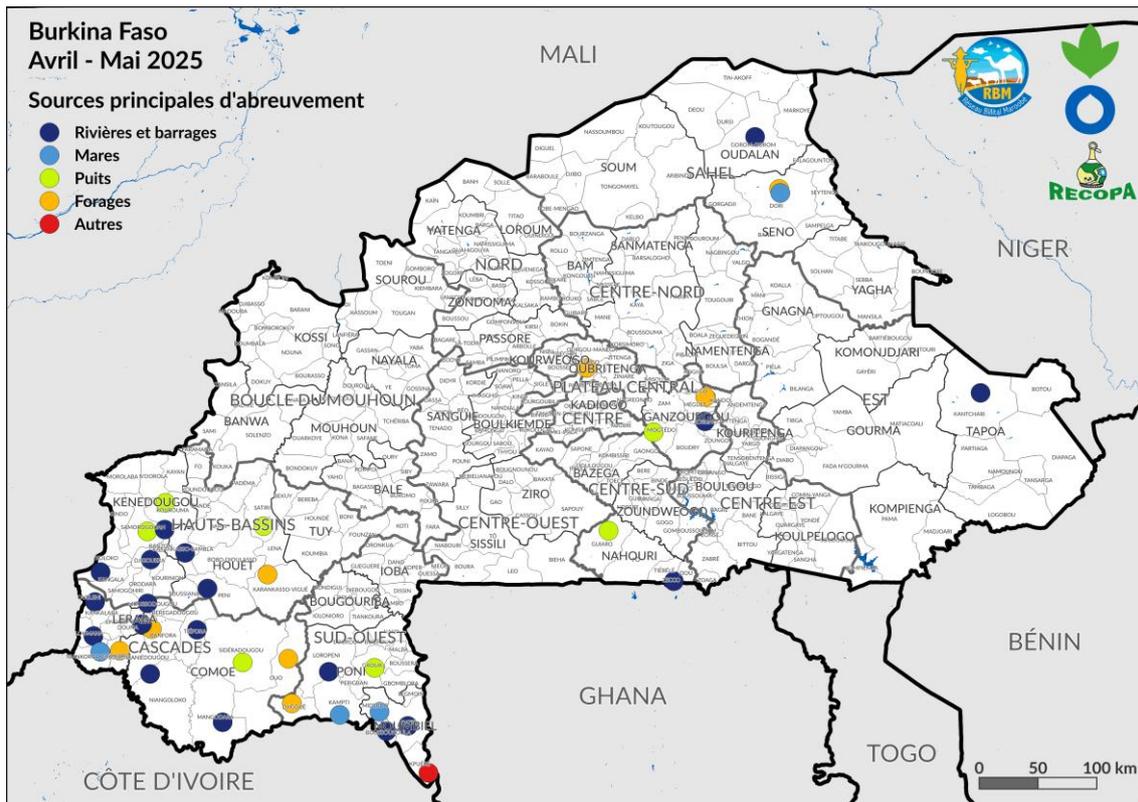


Figure 6 – Principales sources d'abreuvement rapportées d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

FEUX DE BROUSSE

La figure 8 présente la situation des feux de brousse au niveau des différents sites d'observation (Avril – Mai 2025).

Au cours de cette période, 7 feux ont été enregistrés : 1 feu de très grande taille dans la commune de Kpuèrè (Sud-Ouest) ; 4 feux de grande taille dans les communes de Gaoua, Lorepeni, Kampti et Midedbo (Sud-Ouest) ; 2 feux de petite taille à Karangasso-Sambala (Hauts-Bassins) et Tiefora (Cascades). Ces feux de brousse ont un impact direct sur la disponibilité du fourrage, d'autant plus que les communes ayant enregistré les feux de brousse sont celles à forte concentration de bétail. Il est à prévoir une conséquence sur la mobilité du bétail de ces zones.

Globalement, ces incendies surviennent à la fin de la saison sèche et contribuent à la diminution du couvert herbacé disponible pour l'alimentation animale. Cela peut avoir pour conséquence une pression accrue sur les zones non touchées (avec un risque de surpâturage), ainsi que des difficultés supplémentaires de mobilité pour les troupeaux aggravant les tensions locales sur les ressources pastorales. Dans certaines localités du grand Ouest, les feux peuvent être associés aux pratiques culturelles traditionnelles, ce qui souligne l'importance d'une concertation communautaire pour la gestion des espaces pastoraux et agricoles.

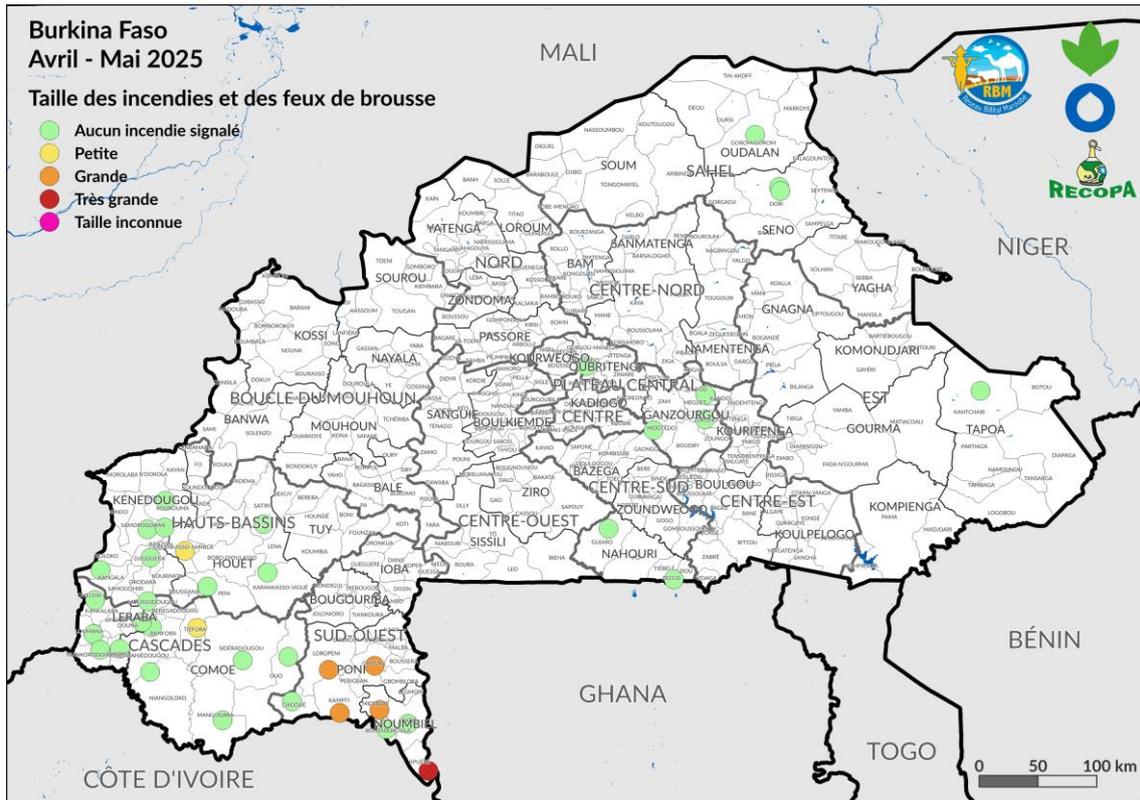


Figure 7 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSECURITE

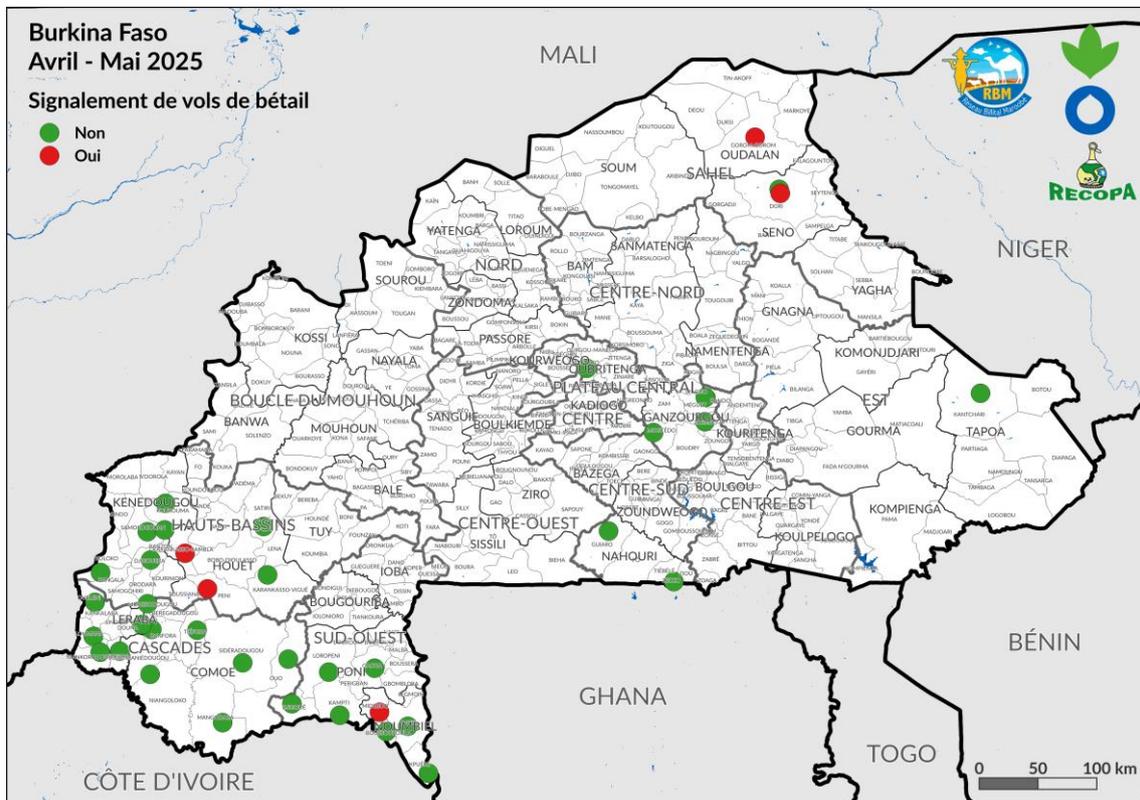


Figure 8 – Vols de bétail signalés pour la période d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

Les figures 9 et 10 représentent respectivement les cas de vols de bétail, de conflits et d'insécurité.

Plusieurs signalements de vols de bétail sont rapportés à l'ouest du pays et au Sahel (figure 9). Comparativement à la période de surveillance précédente, une diminution de cas de vols de petits et gros bétails est à souligner. Au total, 5 cas ont été enregistrés dans les communes de Karamgasso Sambla et Peni (Hauts-Bassins), Midedbo (Sud-Ouest), Dori et Gorom Gorom (Sahel).

La figure 10 illustre quant à elle la situation des conflits survenus entre avril et mai 2025.

Durant cette période, 5 cas de conflits impliquant des éleveurs ont été recensés dans des zones déjà fragilisées par les vols et les défis sécuritaires. La présence des groupes armés combinée aux tensions autour de l'accès aux ressources pastorales, a exacerbé les frictions entre éleveurs et agriculteurs. Un facteur clé de ces conflits est la réduction de la mobilité du bétail. Parallèlement, 4 événements sécuritaires ont été signalés. Ces incidents ont été enregistrés dans les régions du Sahel, du Sud-Ouest et des Cascades. Ces événements ont eu un impact direct sur la mobilité du bétail, forçant les troupeaux à se déplacer vers des zones plus ou moins sécurisées, y compris vers les pays voisins : Côte d'Ivoire et le Ghana.

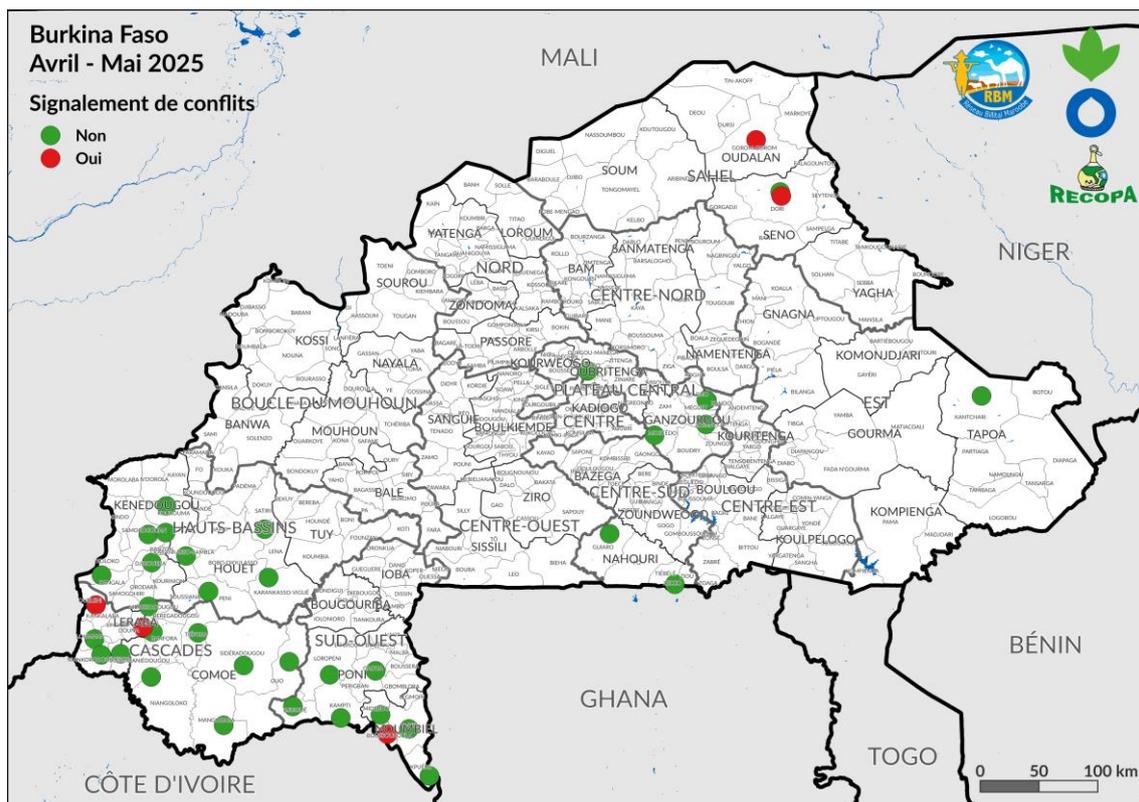


Figure 9 – Conflits signalés pour la période d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

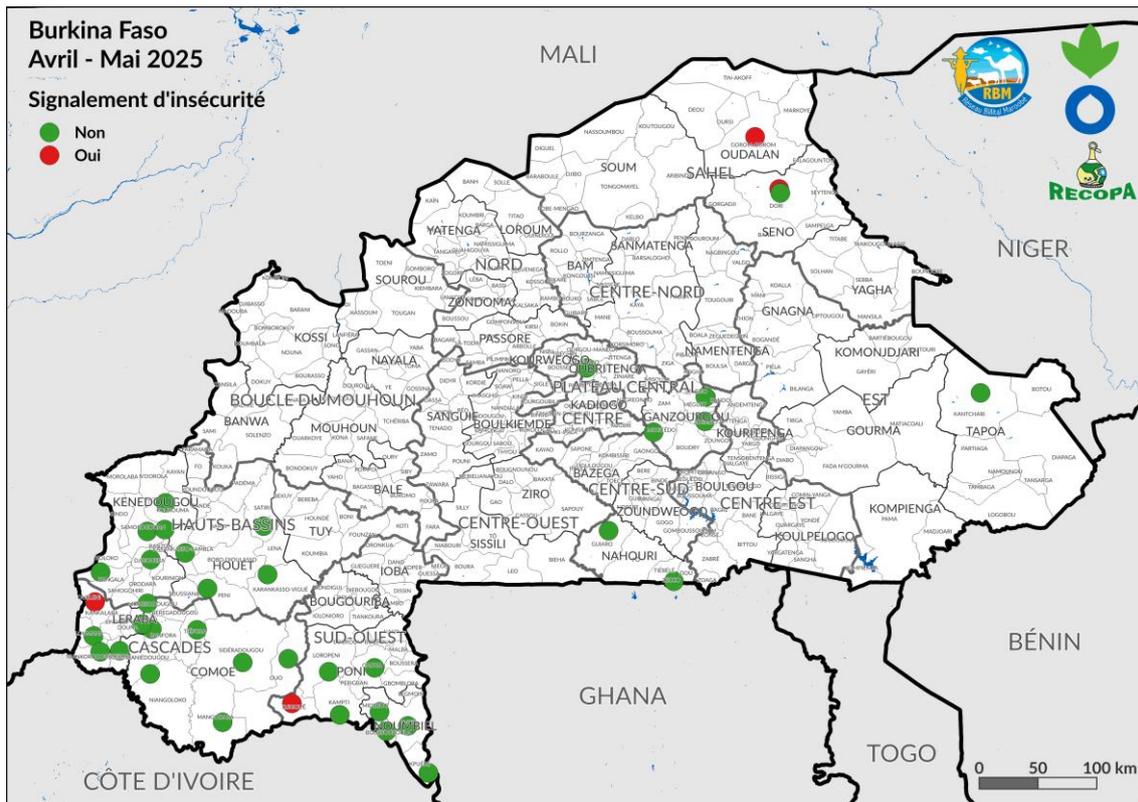


Figure 10 - Évènements d'insécurité signalés d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTE DES ANIMAUX

Les figures 12 et 13 présentent respectivement l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants. Globalement, leur état corporel est compris entre bon et moyen.

Pour les petits ruminants, l'état est jugé passable dans 17 sites : 4 sites Hauts-Bassins, 3 sites dans les Cascades, 4 sites dans le Sud-Ouest, 1 site dans le Centre-Sudet Est, 2 sites dans le plateau Central et le Sahel. Cette dégradation est principalement due à un contexte sécuritaire qui entrave la mobilité dans ces provinces ainsi qu'une diminution des ressources (pastorales et hydriques) liée à la période. Une exception est à noter pour les provinces du Houet et du Poni, où la situation peut s'expliquer par un afflux important d'éleveurs et éleveuses.

Pour les gros ruminants, la situation est légèrement meilleure dans l'ouest du pays – communes de Kourouma et Samorogouan (Hauts-Bassins), Tiefora et Niangoloko (Cascades) et Guiaro (Centre Sud) mais reste globalement passable sur le reste du territoire. Une dégradation de l'état d'embonpoint est notable surtout chez les gros ruminants par rapport à la période précédente, signalant une diminution des ressources pastorales.

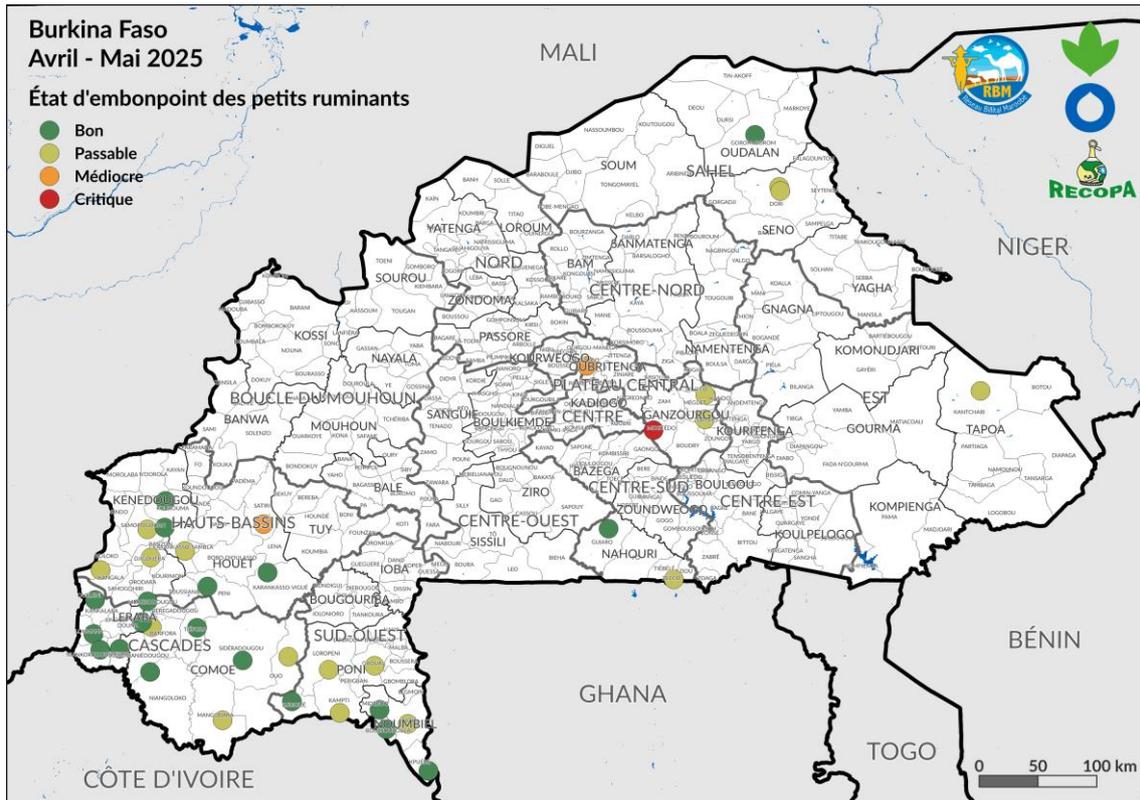


Figure 11 – État d'embonpoints des petits ruminants rapporté d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

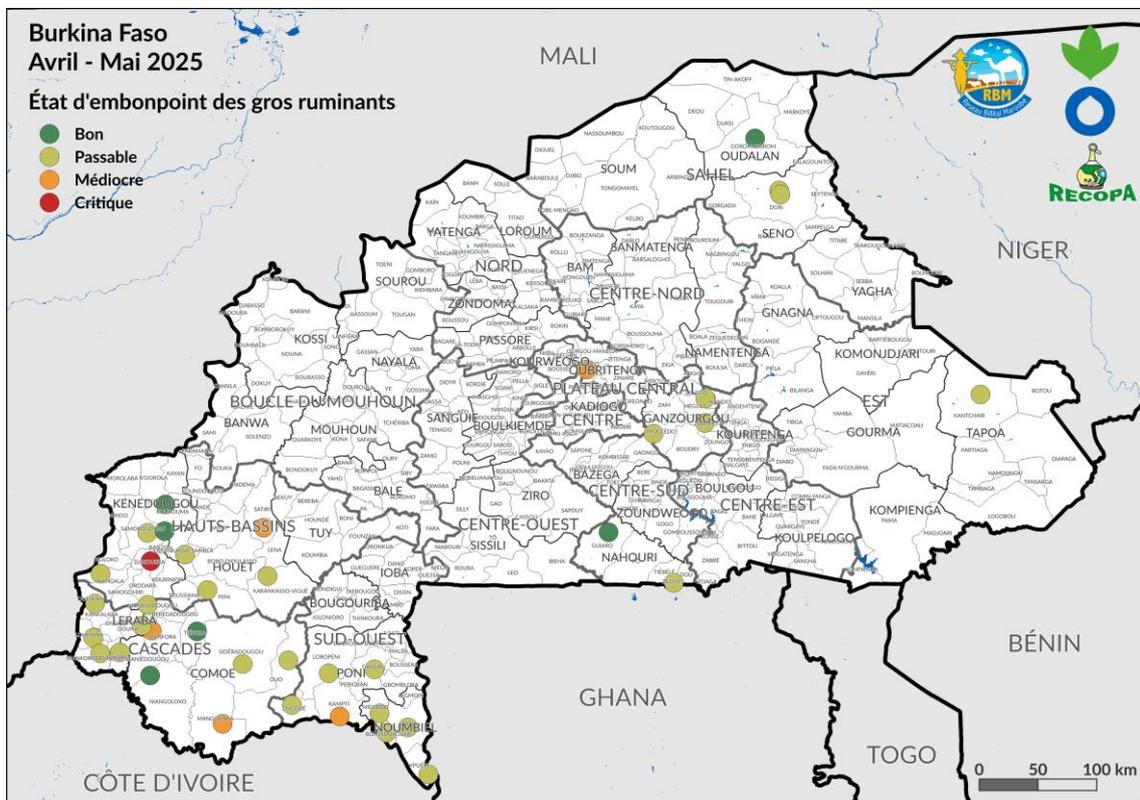


Figure 12 – État d'embonpoints des gros ruminants rapporté d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

Les figures 14 et 15 présentent respectivement la situation des maladies et les principales causes de mortalités animales.

Durant la période d'avril - mai 2025, 3 cas de suspicions de maladies animales ont été signalés sur l'ensemble des sites dans le grand Ouest (Hauts-Bassins et Sud-Ouest) et 1 cas au Sahel.

Aucun décès directement lié à ces suspicions n'a été signalé. Cette situation reste sous surveillance. Le faible nombre de cas pourrait être attribué aux campagnes de vaccination, à une vigilance accrue ou à des actions de prévention locales menées dans certaines zones.

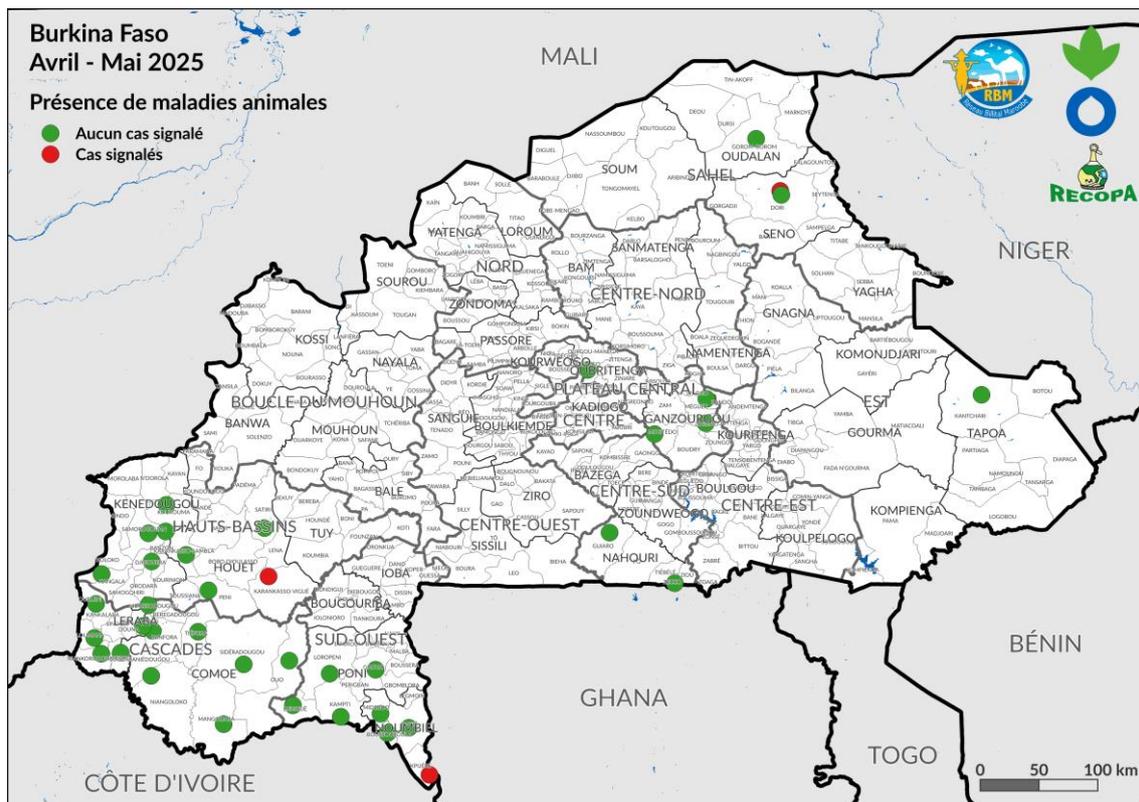


Figure 13 – Présence de maladies animales signalée d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

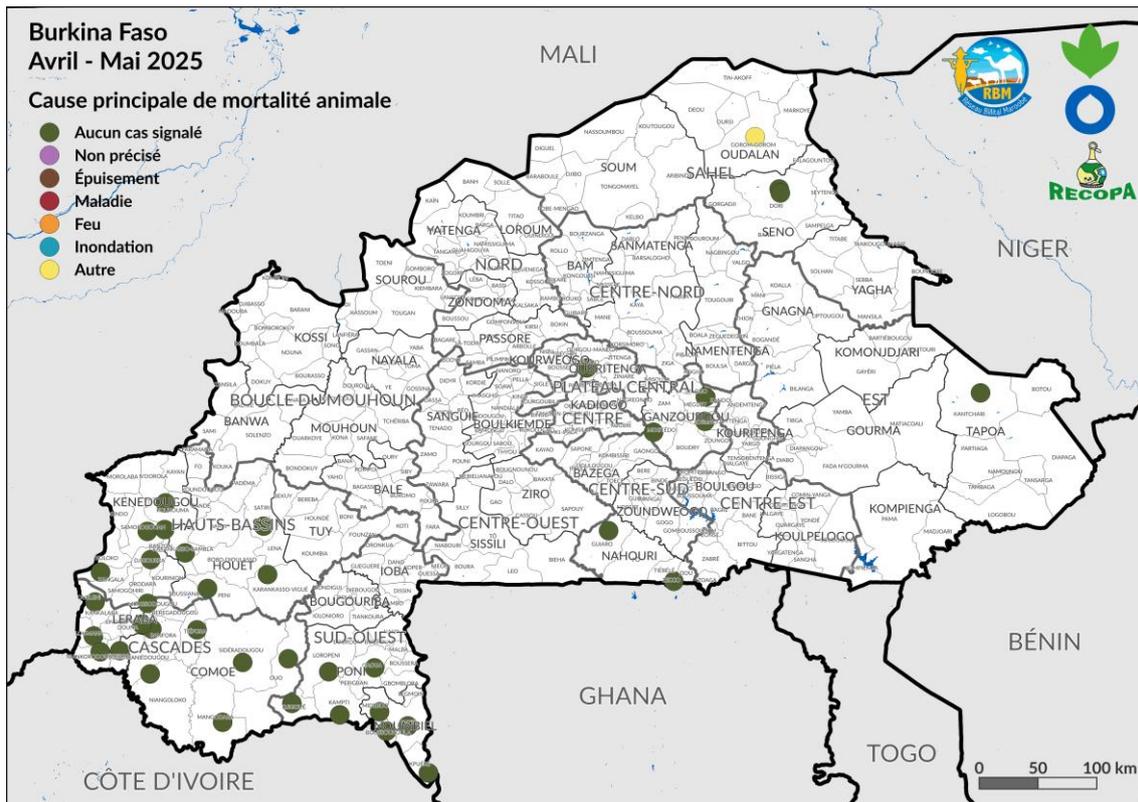


Figure 14 - Cause principale de mortalité animale rapportée d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

ACCES AUX MARCHES, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITE D'ALIMENT POUR BETAIL

Concernant l'accessibilité des marchés, la situation présentée par la figure 16 est globalement bonne avec 74,5% des marchés accessibles.

Néanmoins, le niveau de fréquentation a considérablement baissé au vu de la situation sécuritaire qui prévaut pour la période d'avril - mai 2025.

Au total, 10 sites déclarent une inaccessibilité des marchés : Kantchari (Est), Satiri et Koloko (Hauts-Bassins), Mangodara, Moussodougou et Niankorodougou (Cascades), Djigoué, Midedbo, Kpuéré et Boussoukoula (Sud-Ouest). Pour les ménages pastoraux, cette situation peut engendrer des difficultés pour écouler le bétail, un accès limité aux denrées alimentaires et aux intrants d'élevage, et donc globalement des pertes économiques liées à la réduction des échanges de types commerciaux.

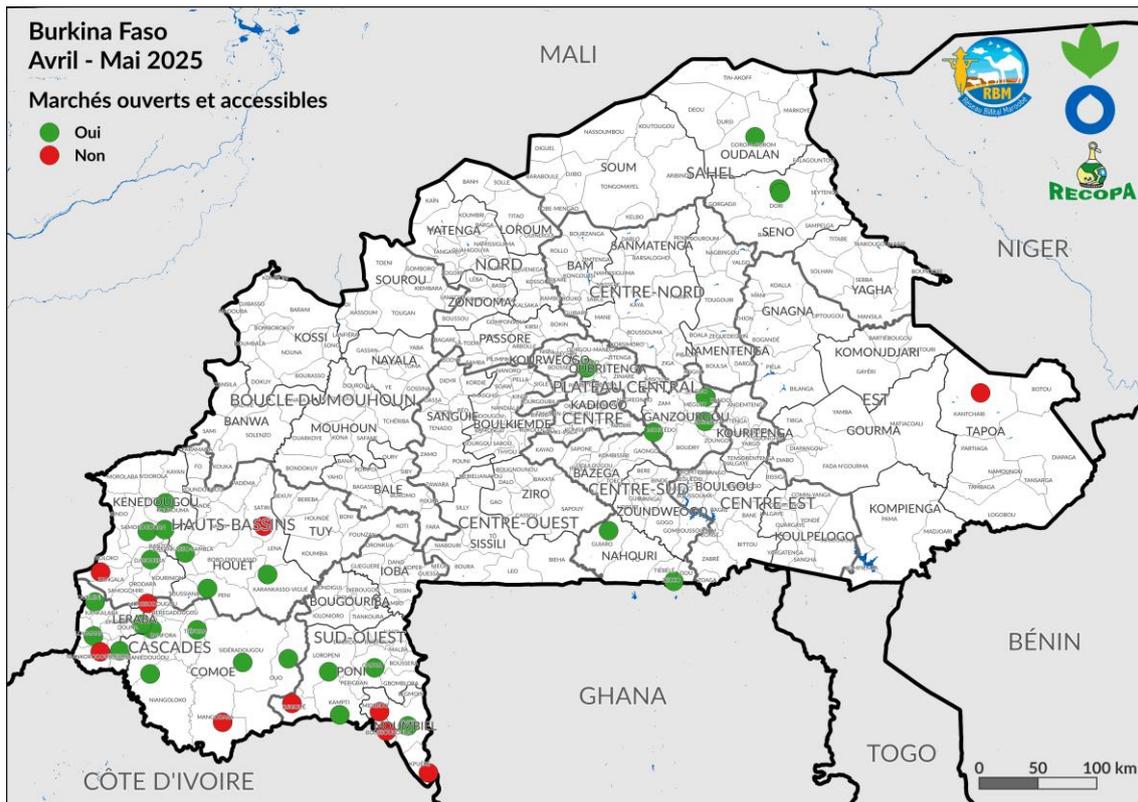


Figure 15 - Marchés ouverts et accessibles d'avril à mai 2025 le Burkina Faso

D'après la figure 17, des appuis au secteur de l'élevage ont été apportés dans près de la moitié des sites observés.

La carte signale que 46% des sites observés ont bénéficié de distributions d'aliments pour bétail et de vivres, de noyaux reproducteurs, ainsi que de campagnes de vaccination et de sensibilisation. Ces initiatives ont été localisées dans 17 sites d'observation répartis dans les régions des Hauts-Bassins, du Sud- Ouest, du Plateau Central et du Sahel.

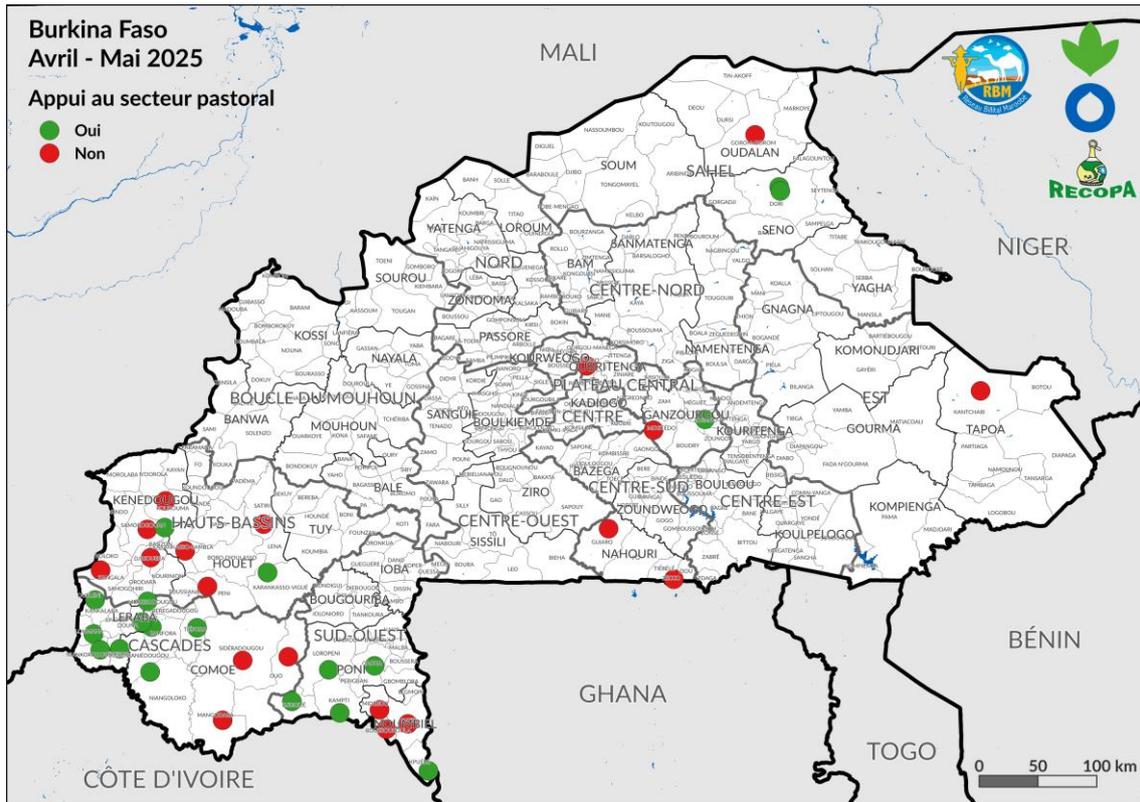


Figure 16 - Zones d'appui au secteur pastoral d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

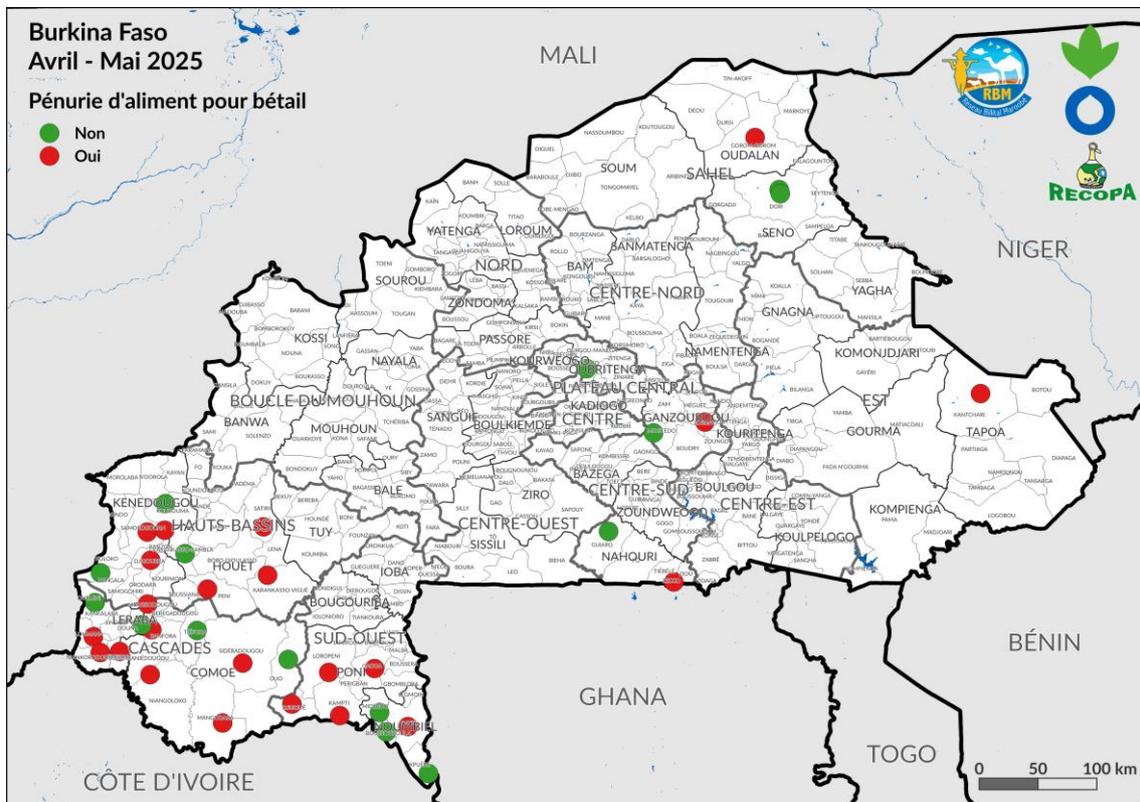


Figure 17 - Pénurie d'aliment pour bétail rapportée d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

La figure 18 fait état de pénuries d'aliment pour bétail au niveau de sites suivis courant avril - mai 2025.

Plus de la moitié des communes observées (59,49%) font face à une pénurie pouvant être causée par un manque d'appui suffisant au secteur de l'élevage (en comparaison avec la précédente carte) mais aussi une offre insuffisante d'aliments liée à des difficultés d'approvisionnement en intrants dans certaines zones, voire des contraintes logistiques dues au contexte sécuritaire, qui compliquent l'acheminement des marchandises.

Or cette pénurie accentue la pression sur les ressources pastorales naturelles et augmente la dépendance aux pâturages résiduels déjà fortement sollicités en cette fin de soudure.

SITUATION DES MARCHES

MARCHES A BETAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Pour la période d'analyse d'avril-mai 2025, les prix moyens du caprin, de l'ovin, du riz, du mil, du sorgho et de l'aliment bétail usinés, dits Sous-Produits Agro-Industriels (SPA), sont consignés dans le Tableau 1.

Ce premier tableau fait également état des termes de l'échange bétail contre céréale.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

Région	Province	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
		Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
		FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Cascades	Comoe	32 120	73 214	600	486	338	360	95	217
	Léraba	29 000	66 500	580	470	440	410	66	151
	Moyenne	30 560	70 417	592	479	380	381	80	185
Centre-Sud	Nahouri	23 500	42 500	600	275	225	450	104	189
Est	Tapoa	17 500	30 000	900	833	450		39	67
Hauts-Bassins	Houet	32 313	70 188	557	303	241	290	134	292
	Kéné Dougou	36 800	66 300	516	333	309	211	119	215
	Moyenne	34 806	68 028	534	319	279	251	125	244
Plateau Central	Ganzourgou	26 667	47 917	617	292	229	500	116	209
	Ouhritenga	25 000	50 000	500		280	300	89	179
	Moyenne	26 250	48 438	588	292	242	400	109	200
Sahel	Seno	46 167	100 000	592	470	383	363	120	261
Sud-Ouest	Noumbiel	38 333	110 000	500	288	275	200	139	400
	Poni	28 250	65 625	575	553	528	350	53	124
	Moyenne	32 571	84 643	538	420	402	300	81	211
Burkina Faso	Moyenne	32 079	69 961	575	412	341	334	94	205

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM

Le tableau 2 détaille l'évolution des prix des caprins sur les marchés suivis par le système de surveillance

Pour la période d'avril - mai 2025, le prix moyen du caprin a enregistré une hausse significative (18%) par rapport à la période précédente (Février - Mars 2025). Cependant, cette augmentation cache d'importantes disparités régionales. En effet, elle peut atteindre jusqu'à +24% comparé à la même période de l'année précédente Sahel,

Cascades, Hauts-bassins). Dans les régions de l'Est et du Centre Sud, une baisse considérable du prix des caprins est à souligner respectivement de plus de -65% et -24%. Cela peut refléter des ventes dites « de détresse » liées à des difficultés d'accès au marché ou à un excès temporaire d'offre locale.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	30 560	24 583	+24		
Centre-Sud	23 500	30 917	-24	19 817	+19
Est	17 500	50 000	-65	21 500	-19
Hauts-Bassins	34 806	29 703	+17	22 500	+55
Plateau Central	26 250	23 750	+11	20 000	+31
Sahel	46 167	37 700	+22	38 854	+19
Sud-Ouest	32 571	30 321	+7		
Ensemble régions	32 079	29 789	+8	27 112	+18

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM

L'évolution des prix des ovins est présentée dans le tableau 3.

Globalement, une hausse de +16% a été enregistrée entre avril-mai 2025 et la période précédente. Comparé à la même période de l'année 2024, le prix moyen national des ovins a augmenté de 32%. Seules les régions de l'Est et du Centre-Sud ont fait exception en affichant une baisse significative respectivement de -56% et -7% par rapport à la période précédente et -60% et -19% par rapport à l'année dernière. La région du Sud-Ouest se distingue par une augmentation très marquée, soit +53% par rapport à la période précédente.

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	70 417	61 458	+15		
Centre-Sud	42 500	45 917	-7	49 800	-15
Est	30 000	68 750	-56	75 000	-60
Hauts-Bassins	68 028	64 844	+5	80 000	-15
Plateau Central	48 438	45 938	+5	60 000	-19
Sahel	100 000	77 500	+29	55 600	+80
Sud-Ouest	84 643	55 417	+53		
Ensemble régions	69 961	60 444	+16	52 810	+32

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM

Le tableau 3 rend compte de l'évolution des prix nationaux du riz. Le prix moyen a baissé de -3% par rapport à la période précédente (février-mars 2025) et est resté stable comparé à la même période l'année dernière.

Cette baisse est particulièrement prononcée dans la région du Sahel et Sud-Ouest (respectivement -11% et -3% par rapport à février-mars 2025). À l'Est, le prix du riz a connu une hausse significative allant jusqu'à 13%. Les autres régions ont également connu des hausses du prix du riz à des degrés variés, expliqués également par un contexte sécuritaire limitant l'accessibilité à certaines zones et par les dynamiques habituelles d'offre et de demande du marché.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Région	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	592	585	+1		
Centre-Sud	600	567	+6	533	+13
Est	900	800	+13	1 050	-14
Hauts-Bassins	534	543	-2	600	-11
Plateau Central	588	588	0	500	+18
Sahel	592	663	-11	638	-7
Sud-Ouest	538	571	-6		
Ensemble régions	575	593	-3	576	-0

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM

Le tableau 4 illustre l'évolution du prix du mil. Une hausse significative du prix moyen national (+15% par rapport à février-mars 2024 contre +25% par rapport à la période précédente) est observée sur l'ensemble des sites de surveillance pastorale. Touchant toutes les régions, cette augmentation généralisée peut être interprétée comme signe de la période de soudure précoce. Les régions de l'Est et des Cascades enregistrent les augmentations les plus fortes par rapport à l'année précédente (+60% et +29% respectivement).

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Région	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	479	381	+26		
Centre-Sud	275	275	0	288	-4
Est	833	521	+60	359	+132
Hauts-Bassins	319	295	+8	250	+28
Plateau Central	292	285	+2	225	+30
Sahel	470	460	+2	375	+25
Sud-Ouest	420	356	+18		
Ensemble régions	412	359	+15	330	+25

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM

L'évolution du prix du sorgho sur les marchés est détaillée dans le tableau 6. Pour la période considérée, le prix moyen national du sorgho a connu une hausse significative de +5% par rapport à la période précédente et de 20% en moyenne par rapport à la même période de l'année dernière. Cette situation s'explique principalement par un manque de céréales sur les marchés. Les régions des Hauts-Bassins et des Cascades sont les plus caractéristiques de cette hausse par rapport à la période précédente (+26% et +13% respectivement).

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Région	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	380	335	+13		
Centre-Sud	225	246	-8	254	-11
Est	450	425	+6	324	+39
Hauts-Bassins	279	221	+26	150	+86
Plateau Central	242	249	-3	200	+21
Sahel	383	450	-15	315	+22
Sud-Ouest	402	372	+8		
Ensemble régions	341	324	+5	285	+20

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM

Le tableau 7 présente l'évolution du prix de l'aliment pour bétail. Le prix de l'aliment bétail a connu une hausse sur presque l'ensemble des sites d'observation avec une augmentation du prix moyen national de +13% par rapport à la période précédente (février-mars 2025).

Comparé à la même période l'année dernière, cette hausse atteint +9%. De plus, des disparités régionales sont visibles avec des baisses dans la région des Hauts-Bassins (-3% par rapport à la période précédente) et du Sahel (-5% par rapport à l'année dernière).

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	381	318	+20		
Centre-Sud	450	368	+22	342	+32
Est		260		257	
Hauts-Bassins	251	258	-3		
Plateau Central	400	335	+19	300	+33
Sahel	363	381	-5	325	+12
Sud-Ouest	300	190	+58		
Ensemble régions	334	296	+13	306	+9

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM

TERMES DE L'ECHANGE

Le tableau 8 fournit une vue d'ensemble des termes de l'échange (caprin mâle contre sorgho) sur les différents marchés suivis au cours de la période d'avril-mai 2025.

En moyenne nationale, un caprin permet d'acheter seulement 94 kg de sorgho, une légère amélioration par rapport à la période précédente (+2 %) mais insuffisante pour compenser la hausse des prix des céréales et des intrants.

Certaines régions comme le Sahel enregistrent des progrès notables (+44 %) tandis que d'autres, notamment la région de l'Est, subissent une dégradation sévère des conditions d'échange (-67 %). Cela traduit une hétérogénéité des marchés sur le plan national, mais surtout des inégalités d'accès à l'alimentation et aux ressources économiques pour les ménages pastoraux.

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avril-Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	80	73	+10		
Centre-Sud	104	126	-17	78	+34
Est	39	118	-67	66	-41
Hauts-Bassins	125	134	-7	150	-17
Plateau Central	109	95	+14	100	+9
Sahel	120	84	+44	123	-2
Sud-Ouest	81	82	-1		
Ensemble régions	94	92	+2	95	-1

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM

La figure 19 présente l'état des termes de l'échange sur les marchés. Cette carte confirme visuellement que les termes de l'échange caprin contre sorgho sont globalement défavorables à très défavorables pour les éleveurs et éleveuses dans une grande partie du Burkina Faso pour la période d'avril-mai 2025 (59,45% des sites suivis), avec des

poches d'amélioration ou de normalité mais aussi des zones de forte vulnérabilité. Les régions de l'Est, une partie du Sahel, et des zones du Sud-Ouest et des Cascades, semblent particulièrement impactées.

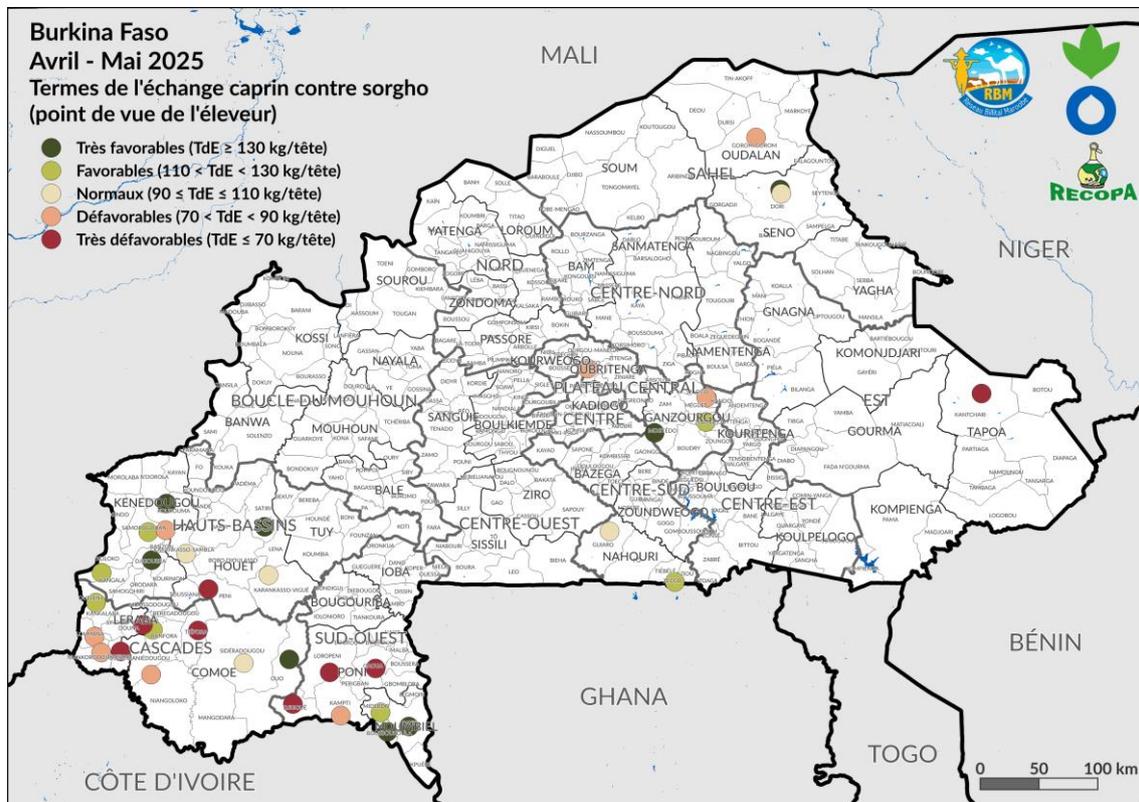


Figure 18 - Termes de l'échange caprin contre sorgho d'avril à mai 2025 sur le Burkina Faso

CONCLUSION

La situation pastorale au Burkina Faso, d'avril-mai 2025, demeure préoccupante et complexe. Les analyses des données terrains et satellitaires font état d'une période marquée par une dégradation des ressources fourragères et hydriques, coïncidant avec la période de soudure pastorale où la disponibilité est moyenne à faible sur de nombreux sites. L'analyse des données montre également une installation progressive de la saison des pluies avec quelques ressources en eau de surface fournies par les premières pluies dans le grand Ouest.

Ces pressions combinées se reflètent dans les dynamiques de marché. Malgré une stabilisation des prix des céréales due à des mesures nationales, ce bulletin fait état d'une hausse générale des prix des denrées alimentaires et du bétail, avec un impact négatif direct sur l'état corporel (embonpoint) des animaux dans plusieurs zones du pays. En conséquence, les termes de l'échange continuent d'être globalement défavorables aux éleveurs. Cela fragilise d'autant plus leur résilience économique et climatique.

Malgré ce tableau inquiétant, l'État burkinabè et ses partenaires continuent de déployer des efforts significatifs pour renforcer la résilience des acteurs agropasteurs par des initiatives de production fourragère en cours dans différentes zones dont nous pouvons

citer l'exemple de la zone pastorale de Sonré Est où des centaines d'hectare sont en cours d'aménagement par l'Etat pour assurer la production fourragère.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- ❖ Encourager les initiatives en lien avec la production fourragère dans les zones pastorales
- ❖ Renforcer le dispositif de suivi sanitaire dans les zones de concentration
- ❖ Renforcer les mécanismes de sensibilisation afin de renforcer la cohésion sociale et réduire les conflits durant la période hivernale
- ❖ Accompagner la mise en place de comités de règlement de conflits locaux et redynamiser ceux existants pour anticiper les conflits et favoriser leur règlement à l'amiable.
- ❖ Accompagner l'état dans le processus de sécurisation et d'immatriculation des zones pastorales
- ❖ Encourager les actions de renforcement de la résilience des communautés pastorales (accès à l'eau, alimentation animale, services de santé animale)

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes, veuillez contacter :

- COULIBALY Lessi Bienvenu (RBM – Burkina Faso) - coulbi28@gmail.com
- OUATTARA Chec Ibrahima (RBM – Burkina Faso) - c.ouattara@rbm-ctr.org
- MAIGA Boubacar (RECOPA) - mababacar_ahy@yahoo.fr
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org
- LAVAUD Eve-Marie (ACF – ROWCA) - elavaud@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements de l'Agence Française de Développement AFD.

En partenariat
avec

